

Résumé des mandats

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 21 juillet 2009 à l'UQAM

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Élections
- 3.0 Suivi des comités et conseils
 - 3.1 Comité du journal
 - 3.2 Comité d'information
 - 3.3 Comité de formation
 - 3.4 Comité à la mobilisation
 - 3.5 Comité aux luttes sociales
 - 3.6 Comité femmes
 - 3.7 Comité à la recherche et aux affaires académiques
 - 3.8 Conseils régionaux
 - 3.9 Conseil exécutif
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 AFE
 - 4.2 Gouvernance
- 5.0 Prochaine réunion
- 6.0 Varia

Lecture et adoption du procès-verbal

- 1. L'adoption du procès-verbal des 2 et 16 juin 2009

Élections

- 1. Élection de Marie-Ève Blais, membre de l'AECS, au Comité femmes.

Suivi des Comités et Conseils

Comité du journal

- 1. Que, dans une perspective d'autofinancement, soit adoptée la politique de publicité pour l'Ultimatum en annexe;
Que la grille tarifaire puisse être modifiée, lors de la production du journal de rentrée 2009-2010, par le Comité du journal selon « la capacité des annonceurs » ;
Qu'un bilan soit fait lors d'un CoCo ultérieur suite à la première parution en vue d'ajuster la politique

Comité de formation

1. Que les ateliers à la carte soient les suivants :

- abc de la mobilisation;
- abc de la négociation;
- abc d'une manifestation;
- abc d'un AG;
- abc d'un ou d'une délégué-e à une instance de l'ASSÉ;
- abc de l'infographie;
- abc d'une occupation;
- abc d'une journée de grève;
- abc de l'obtention d'un café étudiant;

2. Que le Comité de formation ait à la charge d'élaborer une section du site Internet de l'ASSÉ avec l'aide de la permanence pour les différentes formations.

Comité femmes

1. Que la série de conférences sur le féminisme débute à la session d'automne et qu'elle s'étende tout au long de l'année 2009-2010 dans le but de relancer le débat sur le féminisme.

Qu'une perspective féministe soit apportée à des thèmes d'actualité en plus d'ateliers d'introduction au féminisme.

Qu'une liste de groupes désirant donner des ateliers notamment sur ces sujets, soit créée et diffusée lors du prochain Conseil de Coordination.

Que le rôle de l'ASSÉ lors de cette série de conférences soit surtout au niveau de la coordination de ces conférences sur les campus.

Comité aux luttes sociales

1. Que l'ASSÉ appuie le forum social de Montréal-Nord de même que le rassemblement le 9 août et qu'elle invite ses membres à y participer.

2. Qu'un onglet soit ajouté à la liste ressource de l'ASSÉ pour la participation de nos militantes et militants aux divers événements organisés par nos allié-e-s politiques.

Conseil exécutif

1. Que l'ordre du jour de la convocation du prochain Congrès soit :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Revendications

3.1 Bilan recherche aide financière aux études

- 3.2 Résolutions
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 État de la campagne
 - 4.2 Mise à jour des revendications
 - 4.3 Suite plan d'action
 - 4.3.1 Gouvernance
 - 4.3.2 Aide financière aux études
 - 4.4 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante
- 5.0 Femmes
 - 5.1 Marche mondiale des femmes
 - 5.2 Bilan conférences et préparation camp de formation féministe
 - 5.3 Autres
- 6.0 Finances
 - 6.1 États financiers 2008-2009
 - 6.2 États des résultats 2009-2010
 - 6.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010
 - 6.4 Fonds d'entraide
- 7.0 Élections
- 8.0 Avis de motion
 - 8.1 Dépôt des avis de motion
 - 8.2 Traitement des avis de motion
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

2. Que les priorités pour les lieux du Congrès d'automne soient : 1- Cégep de Sherbrooke, 2- Université du Québec en Outaouais et 3- Université du Québec à Montréal.

Plan d'action

Gouvernance

1. Que l'ASSÉ participe à la consultation lancée par le gouvernement au sujet de la gouvernance en y déposant un mémoire et en allant le présenter.

Que la participation à cette consultation ne se fasse pas dans une perspective de modifier ou d'améliorer les projets de loi, mais simplement dans l'objectif d'exposer à l'écrit et à l'oral notre opposition complète à tout projet de loi allant dans l'objectif d'établir le modèle de l'entreprise privée à nos institutions.

Que soit organisée une action à l'extérieur pour montrer notre mécontentement face à cette consultation et aux projets de loi.

Que l'ASSÉ invite les associations membres, comme les non-membres, à faire adopter une position à leurs conseils d'administration locaux contre cesdits projets de loi et que des actions de perturbation soient organisées en cas de réponse négative.

Prochaine réunion

1. Que le prochain CoCo se tienne dans la semaine du 17 au 21 août.

Proposition mise en dépôt

1. L'horaire suivant pour le prochain camp de formation féministe :

Samedi

9h à 12h : Autodéfense pour les femmes

10h à 12h : Pourquoi un homme de gauche devrait être proféministe ?

12h à 13h : Dîner

13h à 14h30 : Analyses et courants féministes

14h45 à 16h15 : Femmes et éducation

16h30 à 18h : Polytechnique et masculinisme

Souper

19h à 21h : Projection d'un film suivi d'un débat

Dimanche

10h à 12h00 : « Travail » du sexe/Atelier débat

12h00 à 13h00 : Dîner

13h00 à 14h30 : Hétérosexisme et homophobie

14h45 à 17h00 : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ (incluant un caucus non mixte)

Annexe 1

Politique de publicité pour l'Ultimatum

Conditions de publication

Les publicités publiées ne doivent en aucun cas aller à l'encontre des positions ou des revendications de l'ASSÉ. Aucune publicité gouvernementale, d'organismes publics, parapublics, péri-publics, d'entreprises à but lucratif, d'événements culturels à but lucratif et de partis ne sera publiée.

Grille tarifaire pour les parutions régulières

1/2 page: 475 \$

1/3 page : 350 \$

1/4 page: 290 \$

1/5 page: 250 \$

1/8 page : 170 \$

1/10 : Carte d'affaire: 150 \$

Publication

Pour un journal de huit pages, l'équivalent d'une page sera consacré à de la publicité, au maximum. Une page de publicité supplémentaire sera ajoutée pour chaque lot de quatre pages ajouté au journal. Les publicités seront publiées en noir et blanc seulement. De plus, les annonceurs ne pourront déterminer ou spécifier la position de leur publicité dans le journal.